

## Détour par le Salon des Antiquaires de Nancy, mars 2013

Marie CHABROL<sup>1</sup>

**L**e 25 mars 2013, le 37<sup>ème</sup> Salon des Antiquaires de Nancy a fermé ses portes après quatre jours d'exposition, d'échange, de vente. De très nombreux objets ont pu être admirés par les visiteurs : tableaux, meubles, objets décoratifs et bien entendu bijoux.

La grande nouveauté cette année était la présence de galeries d'art qui exposaient des œuvres contemporaines. L'an dernier et grâce à un sondage initié par les organisateurs, le public s'était prononcé pour cette évolution. Et il faut bien conclure que la mise en valeur de pièces d'art contemporain dans ce contexte est une vraie réussite. Dans le cas précis du bijou, les pièces de création trouvent une place toute naturelle au milieu des pièces anciennes.

Cette année, la première constatation est que les antiquaires dont la spécialité est le bijou sont moins nombreux. Parallèlement, ils présentent des pièces plus intéressantes et parfois plus atypiques que celles exposées l'an dernier.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, nous souhaitons relayer une initiative intéressante prise par les organisateurs dès le Salon des antiquaires de Bordeaux (qui s'est tenu du 25 janvier au 2 février 2013), initiative à laquelle a participé la maison Riondet (exposant sur le salon de Nancy) qui a aidé à la rédaction de ce document. Il s'agit d'une évolution de la partie du règlement intérieur spécifique aux négociants en bijoux. Pour exposer, ceux-ci doivent en effet remplir plusieurs conditions assez restrictives, lesquelles vont désormais plus loin que le décret 2002-65 relatif au commerce des pierres gemmes et des perles. Tout d'abord, tous les bijoux proposés à la vente doivent être mentionnés dans le dossier d'admission de l'exposant, lequel doit également pouvoir justifier de leur inscription au *Registre des Métaux Précieux*. Puis sont considérés comme des bijoux «anciens» les pièces datant d'avant 1960 et comme «d'occasion» les pièces fabriquées entre 1960 et 1990. Sont tolérées les pièces d'artistes ou de grandes maisons qui seraient postérieures à 1990 sous réserve d'un étiquetage spécifique et explicite. Ces pièces ne pourront pas dépasser 20 % de la totalité de la marchandise du stand. Les copies ou les pièces «à la manière de» sont interdites. Toutes les pierres dont bien entendu rubis, saphirs, diamants, émeraudes, perles ayant subi des traitements différents des pratiques lapidaires traditionnelles telles que vues dans le décret

de 2002 devront faire l'objet d'un étiquetage portant la mention «traitées» visible directement par les clients. Les pierres «sous pli» sont interdites et toute origine géographique ne pourra être spécifiée qu'à l'appui d'un certificat émanant d'un laboratoire reconnu.

Cette démarche est, à notre sens, très positive dans un marché qui doit s'adapter aux demandes particulières des acheteurs, les rassurer et leur apporter des garanties suffisantes. Ce secteur a, en l'espace d'une petite année, subi des changements. Les vitrines présentent aujourd'hui des pièces dans l'ensemble plus petites et plus discrètes. Les pièces importantes ne se vendent pas de la même façon, les clients demandent plus de temps de réflexion et sont aussi bien plus attentifs à la qualité du métal et des pierres. Signe des temps, les marchands expliquent qu'ils travaillent de plus en plus avec les salles des ventes pour écouler leur stock et ce, dans le cadre de ventes spécialisées. Ils reconnaissent aussi que les ventes saisonnières d'automne et de printemps suscitent la curiosité des acheteurs. Les comportements d'achat changent, les acquéreurs sont plus souvent à la recherche de pièces spécifiques et donc ne sont pas forcément pressés d'acheter.

Les marchands sont aussi unanimes sur le fait que les pierres de centre sont plus difficiles à vendre. Outre l'investissement élevé qu'elles supposent, les acheteurs exigent de plus en plus qu'elles fassent l'objet d'une certification. Le recours au certificat se généralise donc dès que les pierres dépassent les 3 carats. Si cette démarche ajoute de la valeur aux pièces, elle représente un surcoût pour l'acheteur. Néanmoins, cette pratique est aujourd'hui plus que bénéfique dans un marché où se côtoient malheureusement pierres naturelles et pierres traitées (tels des rubis traités au verre au plomb) montées sur des bijoux anciens sans autre indication...

Quelques très beaux exemples malgré tout se laissaient admirer sur ce salon. Attardons-nous sur deux beaux rubis. Le premier pesant 3,54 ct (Figure 1) accompagné d'un certificat du LFG le spécifiant naturel et non traité, est monté sur une très belle bague en platine et serti de 1,50 ct de diamant. Le second, de 5,04 ct (Figure 2) orne une bague en or et présente une couleur intense et franche et est certifié birman et chauffé. Concernant les prix, il fallait compter environ 2000 €/ct pour des pierres non traitées et de l'ordre de 1500 à 1600 €/ct pour les autres.



Figure 1 - Bague dite «Révolutionnaire» en or jaune représentant les trois martyrs de la liberté. Maison Riondet. Photo : M. Chabrol.

<sup>1</sup> DUG Nantes

## SALONS ET VENTES

Des prix très intéressants comparés aux tarifs visibles dans le marché du neuf.

Le bijou ancien est lui aussi en difficulté. Les pièces datant du XIX<sup>ème</sup> siècle et qui constituent la majorité du bijou ancien disponible sur le marché, trouvent de plus en plus difficilement acquéreur. S'il est indéniable que les pièces trop classiques du XIX<sup>ème</sup> souffrent aujourd'hui d'un manque d'intérêt du public,



Figure 2 - Bague en platine, diamant (total 1,50 ct) et rubis central de 3,54 ct. Maison Riondet. Photo : M. Chabrol.



Figure 3 - Parure en or jaune et camées dans sa boîte d'origine, XIX<sup>ème</sup> siècle. Maison Merchat. Photo : M. Chabrol.

les bijoux plus originaux sont quant à eux recherchés. De même, les parures complètes, d'autant plus quand elles sont dans leurs écrins d'origine, restent des objets prisés par les acquéreurs, principalement collectionneurs. Regardez, par exemple, cette remarquable parure de camées anciens (Figure 3) sur or jaune ou encore cette étonnante broche «chimère» toujours en or jaune, rubis et perle fine (Figure 4).



Figure 4 - Broche «Chimère» en or jaune, rubis et perle fine, vers 1890. Maison Merchat. Photo : M. Chabrol.

La bague à ne pas manquer cette année était une bague dite «révolutionnaire» en or (Figure 5). Elle représente les trois martyrs de la liberté : Marat, Lepelletier et Chalker. Cette bague, bien que non sertie de pierres, méritait une attention toute particulière. Pas de poinçon puisque ce type de bague était réalisé dans la clandestinité. L'antiquaire Geoffroy Riondet qui nous l'a présenté nous a confirmé qu'un modèle de ce type est documenté dans les collections du Musée des Arts Décoratifs de Paris. Il fallait compter environ 1300 € pour cette pièce étonnante. Elle a clairement suscité questions et intérêt de la part des visiteurs. L'un des plus belles pièces de ce salon était présentée par Valérie Dannenberg : une bague de création en or gris sertie d'un magnifique saphir (Figure 6) taille coussin de 7,07 ct. Il est accompagné de deux saphirs troidia d'un poids total de 1,50 ct. Non traité et venant du Sri Lanka, d'une couleur intense et profonde, il fallait compter près de 4000 €/ct pour une pierre de centre de cette qualité.

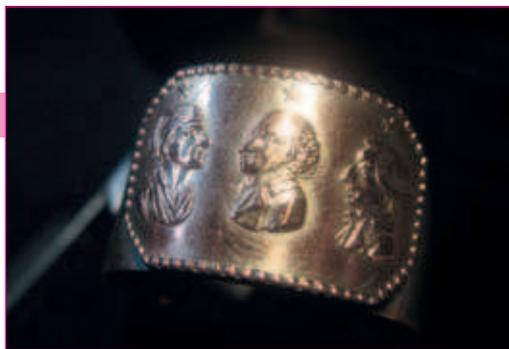


Figure 5 - Bague en platine, diamant et rubis central certifié Birman de 5,04 ct. Maison Merchat. Photo : M. Chabrol.



Figure 6 - Bague en or gris et saphir. La pierre de centre pèse 7,07 ct. Maison Dannenberg, Photo : M. Chabrol.

Sur le même espace, nous avons remarqué une autre création réinterprétant des éléments anciens : un collier (Figure 7) composé d'émeraudes, monté autour d'un motif d'époque Art Nouveau sertie d'une tourmaline verte de 4,63 ct. Présentant en sus un motif sculpté en jade impérial et surtout une importante et ancienne poire de corail rose pesant plus de 80 carats. Très certainement la pièce de création la plus originale du salon ! Nous avons noté cette année une jolie progression des opales et les marchands nous ont confirmé l'intérêt des acheteurs pour cette pierre. Nous avons retenu une bague des années 60 (Figure 8) sertie d'une opale hyaline et accompagnée de topazes et de turquoises, le tout monté sur or jaune, et une bague (Figure 9) de la fin du XIX<sup>ème</sup> sur argent et or sertie d'une opale arlequine taille marquise, accompagnée de petits éclats de diamant, selon la mode de l'époque. Les prix étaient assez variables et il fallait compter entre 600 et 1200 € pour des bagues serties d'opale.



Figure 7 - Collier en or jaune et gris, émeraude, tourmaline verte de 4,63 ct et poire en corail rose de plus de 80 ct. Maison Dannenberg. Photo : M. Chabrol.



Figure 8 - Bague or jaune, opale, topaze et turquoise, vers 1960. Maison Dannenberg. Photo : M. Chabrol.



Figure 9 - Bague or et argent, opale et éclats de diamant, fin XIX<sup>ème</sup>. Maison Merchat. Photo : M. Chabrol

Une tendance n'a en revanche pas changé : les acheteurs préfèrent toujours les métaux blancs, or blanc et platine se vendent particulièrement bien. Cette mode va de pair avec les bijoux des années 1920 / 1930 souvent réalisés en platine et qui restent très demandés. L'Art Déco trouve donc preneur sans difficulté.

## SALONS ET VENTES



Figure 10 - Pendentif platine et diamant, vers 1930.  
Maison Riendet. Photo : M. Chabrol

Les stands présentaient donc de nombreuses pièces de cette époque. Nous retiendrons un pendentif (Figure 10) en platine et diamant (vers 1930), serti de près de 2 carats de diamants, taille ancienne. Les bijoux de ce type affichaient des prix allant de 3500 à 4500 € ; ils étaient rares sur le salon contrairement aux bagues.

Il faut avouer que les pierres importantes étaient discrètes cette année sur le salon.

Plusieurs antiquaires observaient que les achats pour des diamants dépassant le carat ne se faisaient quasiment plus sur place mais quelques jours après. Un temps de réflexion étant obligatoire pour les clients. Nous retiendrons un solitaire platine et diamant de 1,30 ct, certifié H VS1 par le LFG. Une pièce de ce type se négociait au-delà des 9000 €. Une bague «toi et moi» (vers 1900) (Figure 11) a attiré notre curiosité de par sa finesse bien que d'une facture très classique : platine et présentant deux diamants taille ancienne de 0,60 ct chacun.

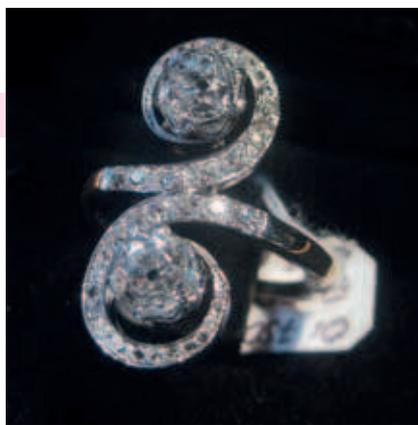


Figure 11 - Bague «toi et moi», platine et diamant de 0,60 ct chacun, vers 1900. Maison Riendet.  
Photo : M. Chabrol.

valait la peine - de par son originalité - de s'y attarder.

C'est donc dans le contexte d'un marché plus calme que se déroulait ce salon 2013. Si les différents exposants spécialisés dans le bijou semblaient plutôt satisfaits de cette édition, ils indiquaient être attentifs aux évolutions concernant ce secteur dans les mois à venir pour mieux anticiper les tendances. D'ici le prochain salon, nous suivrons les ventes et les salons pour savoir si la pierre de centre reviendra sur le devant de la scène et si les collectionneurs et amateurs de bijoux anciens seront au rendez-vous ! ■

Nous concluons cette note sur une bague en corne (Figure 12), représentant une tête de mort, datant du début du XX<sup>ème</sup> siècle et venant des Caraïbes. Vendue quelques dizaines d'euros, ce bijou



Figure 12 - Bague en corne, début du XX<sup>ème</sup> siècle, Caraïbes. Maison Merchat.  
Photo : M. Chabrol

# J-F. SIRAKIAN

S.A.S

7, rue de Châteauleun  
75009 PARIS

TROÏDIAS  
TRICORNES  
CŒURS  
BRILLANTS  
TOUTES GROSSEURS  
TOUTES FORMES

Taillerie  
de  
diamants



Choix sur pièces :

- Ajustage sur œuvre
- Appairages
- Lignes
- Retaille  
des pierres anciennes

TÉL. : 01 40 16 50 34

FAX : 01 40 16 40 67